

COMMISSION PRÉVENTION RIVIERA

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2013

HISTORIQUE, MISSIONS ET FONCTIONNEMENT

La commission "drogue" Riviera a été institutionnalisée de façon permanente en 1996 par les dix municipalités de l'ancien district de Vevey qui participaient à son financement annuel à hauteur de Fr. 1.- par habitant. Elle était composée essentiellement de représentants des milieux professionnels concernés par la toxicomanie, sous la présidence d'un représentant des autorités politiques choisi parmi les trois délégués représentant les municipalités. Il s'agissait principalement d'un organisme de soutien et de coordination au niveau du district entre les professionnels et les autorités politiques en matière de prévention et de lutte contre la toxicomanie.

Dès 2000, les actions de prévention soutenues par la commission ont été en s'élargissant, pour s'étendre à d'autres problématiques que la toxicomanie, comme l'alcool ou la violence. Cette évolution s'est faite en parallèle avec la mise en place de commissions de prévention axées sur la jeunesse dans plusieurs communes de la Riviera.

Ces changements ont conduit, en 2001, à la révision du cahier des charges de la commission, rebaptisée "Commission prévention Riviera", en accord avec le nouveau cahier des charges qui établit la compétence de la commission en matière de soutien aux actions de prévention dans un sens très large. En parallèle, une étude confiée au professeur Alain Clémence par la commission fin 2001 a mis en évidence diverses pistes en vue d'une politique régionale de prévention sur la Riviera.

Depuis lors, la commission fonctionne comme un organe de concertation, d'information et de collaboration, entre les autorités politiques et les milieux professionnels concernés par la prévention au sens large.

Présidée par un membre d'un exécutif communal en fonction, elle est composée de dix membres, dont quatre représentants des autorités politiques, y compris son ou sa présidente, délégués par les municipalités. Le SAI en assure le secrétariat.

En 2013, la représentation des municipalités a été assurée comme suit :

- Jacqueline Pellet, présidente, conseillère municipale à Montreux,
- Etienne Rivier, membre, conseiller municipal à Vevey, jusqu' en septembre 2013,
- Bernard Schär, membre, conseiller municipal à Corsier,
- Annick Vuarnoz, membre, conseillère municipale à Vevey depuis octobre 2013,
- Christine Winkler, membre, conseillère municipale à Blonay.

La commission compte en outre des représentants permanents issus des milieux professionnels du social (services sociaux, animation jeunesse, Addiction-action communautaire-travail social - AACTS), de l'éducation (établissements scolaires), de la justice (autorité judiciaire) et de la sécurité (Police Riviera). Les représentants d'autres institutions telles que l'Unité ambulatoire spécialisée (UAS), l'Action éducative en milieu ouvert (AEMO), la médiation scolaire et l'association Appartenances, sont invités ponctuellement selon les sujets à traiter.

Il convient encore de signaler que les membres de la commission participent depuis 2011 aux séances du Conseil régional de prévention et de sécurité (CRPS), mis en place par le canton à l'échelle du district et présidé par Mme Florence Siegrist, préfet.

ACTIVITÉS 2013

La commission s'est réunie à deux reprises en 2013, en juin et novembre. Elle a notamment suivi les projets en cours et traité les demandes de soutien, comme suit:

- *" Danse à l'école - Bien naître au CIN, bien être "*

En 2013, la 3^e et dernière volée d'enseignants et d'élèves des classes enfantines a suivi la formation dispensée par l'association "Danse au Cœur" dans le cadre du projet "Danse à l'école", dont l'objectif est de développer les compétences corporelles, artistiques, relationnelles et intellectuelles des élèves au travers d'une démarche basée sur la danse. Comme en 2012, une présentation de leur travail a eu lieu lors de la Fête de la danse, en mai 2013.

A l'issue de ces trois années, la direction de l'Etablissement primaire de Vevey a adressé à la commission un bilan très positif, indiquant que de réelles améliorations avaient été constatées au niveau comportemental, relationnel et individuel. Elle a annoncé que le soutien de la commission serait à nouveau requis en 2014 pour poursuivre la démarche en l'étendant aux élèves et enseignants des classes primaires.

- *" Départ Est vaudois "*

L'objectif du programme "Départ", mis en place par le Département de psychiatrie du CHUV, est de mettre sur pied une structure de soutien pluridisciplinaire à l'intention des adolescents, de leur entourage et des intervenants professionnels, afin d'améliorer le dépistage des consommateurs précoces et d'éventuels troubles psychiques liés à la consommation de psychotropes, et de proposer un accompagnement vers des structures adaptées à la prise en charge de ces problématiques. Après l'ouverture d'une structure centrale en 2008 à Chavannes-près-Renens (Départ Centre), deux antennes ont été ouverte à Yverdon (Départ Nord) et Nyon (Départ Ouest) en 2010. Afin de répondre également aux besoins similaires identifiés dans l'Est vaudois, le Département de psychiatrie du CHUV et la Fondation de Nant ont développé un projet d'implantation d'une antenne Départ Est à Villeneuve pour la région de l'Est vaudois (Riviera et Chablais).

Pour rappel, en 2012, la commission avait donné son accord de principe à une participation financière à l'aménagement et au fonctionnement de cette antenne pour les deux premières années. Elle attendait toutefois des précisions quant au mode global de financement du projet pour fixer le montant du soutien.

Finalement le projet a démarré en février 2013 avec le soutien du canton et de la Fondation de Nant. Les modalités de la participation financière de la commission devant encore être précisées, aucun soutien n'a été versé en 2013; il est toutefois prévu de verser ce soutien en 2014. Les membres de la commission participant au réseau de professionnels concernés par le programme ont suivi le démarrage et la mise en place de la nouvelle structure, qui va se poursuivre en 2014.

- *"Projet Railfair" - CFF*

La commission a traité une demande de soutien pour la mise en place d'un programme "RailFair" dans les gares de Montreux et Vevey. Egalement appelé "Parrains et marraines de gares", le programme RailFair vise à mettre en place une surveillance des espaces publics dans les gares par des bénévoles encadrés et formés par les CFF. Le rôle des parrains et marraines consiste essentiellement à veiller au respect des règles de sécurité (interdiction de traverser les voies) et de comportement des usagers (p. ex. interdiction de fumer et de s'asseoir en dehors des bancs, évacuation des déchets dans les poubelles, etc.). La demande de soutien concernait la prise en charge des frais administratifs nécessaires à l'encadrement et la coordination des parrains et marraines assurés par les CFF.

La commission a estimé que ce projet n'entraîne pas dans son cahier des charges, le concept des parrains et marraines de gares ne visant pas un but de prévention, pour lequel les bénévoles ne sont d'ailleurs pas formés, mais avait principalement pour objectif un contrôle de l'espace public. La demande a donc été refusée.

- "Animai 2014"

La commission a en outre pris connaissance d'une demande de soutien adressée par le service d'animation jeunesse de Vevey pour la mise en place d'un projet de prévention dans le cadre du festival Animai 2014. Le projet n'étant pas suffisamment abouti, la demande sera complétée, pour traitement en 2014.

Par ailleurs, comme les années précédentes, la commission a cosigné en mai, avec la Conférence des directeurs des établissements scolaires de la Riviera une lettre destinée aux parents des élèves de 8^e année primaire (10^e Harmos), les rendant attentifs aux risques liés aux abus d'alcool, ainsi qu'à d'autres risques et interdits illustrés par le « Petit mémento 10-18 ans à l'usage des parents » et la brochure "L'alcool, comment en parler avec les ados". Bien que le canton édite son propre mémento depuis quelques années, la commission a souhaité conserver son propre mémento Riviera, distribué en complément du document cantonal. La réimpression du Petit mémento Riviera est d'ailleurs d'ores et déjà prévue en 2014, suite à la demande faite par les directions d'établissements scolaires.

Enfin, au vu du solde disponible en caisse à la fin de l'année, la commission a renoncé à facturer la participation des communes pour 2013.

BILAN, ÉVOLUTION ET PERSPECTIVES

Cette année encore, il convient de relever la dynamique positive au sein de la commission, notamment grâce aux échanges et partage d'expériences de ses membres.

Malgré une diminution du nombre de demande en 2013, le soutien à des projets de prévention reste un des principaux objectifs de la commission. Jugeant le formulaire de demande de soutien "obsolète", elle prévoit d'adapter le document en 2014 afin de rendre la démarche et les conditions d'octroi plus claires. En outre, après une analyse détaillée de son cahier des charges, la commission a conclu que la définition très large de la notion de prévention avait l'avantage de lui permettre d'intervenir dans tous les domaines et a donc renoncé à réviser le cahier des charges.

Annexe : Comptes 2013

Vevey, le 19 mars 2014 / SYG/nc